

» MARDI 2 SEPTEMBRE 2014

COURRIER DES LECTEURS

Vie nocturne : des panneaux instructifs à Montréal

MME MICHÈLE EBEL-MOUSSAY, HABITANTE DE STRASBOURG-KRUTENAU DEPUIS 1980 :

« Je souhaite réagir au courrier des lecteurs du mardi 26 août 2014 concernant la vie nocturne à Strasbourg. Ce courrier est pertinent et expose bien le problème. J'avais pour ma part eu un rendez-vous avec la responsable de la vie nocturne : étaient aussi présents l'élue du quartier de la Krutenau et un autre élu, médecin de formation. Accompagnée par un ami, nous avons relaté les faits et nuisances subies par notre quartier, la Krutenau. On nous a gentiment écoutés puis expliqué qu'ils étaient conscients du problème et que la Charte de la Nuit devait permettre d'apaiser les tensions... Bref, depuis rien n'a changé. Au lieu de nous rétorquer qu'il n'y a qu'à déménager, d'être des bobos réactionnaires, d'empêcher la vie nocturne..., les noctambules s'en donnent à cœur joie !

Nos élus locaux auraient-ils le syndrome national qui consiste à louvoyer et à céder à celui qui fait le plus de bruit ?

Je reviens de Montréal et j'ai été surprise de trouver dans le quartier le plus touristique des panneaux instructifs. Il faut parfois savoir être ferme.

(300 dollars, équivalent à 200 € et 3 000 dollars à un peu plus de



La fermeté de la Ville de Montréal en matière de vie nocturne est citée en exemple par l'une de nos lectrices. DOCUMENT REMIS

2 000 €) ».